

LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA

Dossier no 9437.324

Ottawa, le 29 mars 1939.

AVIS D'AUDITION

La Commission des Transports du Canada
siégera en la chambre no 24, Vieux Palais de Justice, à Montréal,
P.Q., mardi, le 11 avril 1939, à partir de dix heures de l'avant-
midi pour entendre l'affaire suivante dans laquelle vous êtes
intéressé:

Considération de la question de la protection
devant être fournie à la traverse de voie publique
juste à l'est de la station de Beaconsfield, P.Q.
par les voies des chemins de fer N-C et P-C; et la
répartition du coût de la dite protection.

N.B. Les parties sont requises de produire, si possible, des
copies des documents ou exhibits devant être utilisés à
l'audition.

Par Ordre de la Commission,

P.-F. Baillargeon,
Secrétaire.

EM/

THE BOARD OF TRANSPORT COMMISSIONERS FOR CANADA

File No. 9437.324

OTTAWA, March 29th, 1939.

NOTICE OF SITTINGS

The Board of Transport Commissioners for Canada will hold sittings in Room No. 24, Old Court House, Montreal, Quebec, on Tuesday, the 11th day of April, 1939, commencing at the hour of 10.00 o'clock in the forenoon, to hear the following matter, in which you are interested:-

Consideration of the question of the protection to be provided at the crossing of highway just East of the Station, Beaconsfield, P.Q., by the tracks of the Canadian National and Canadian Pacific Railways; and the allocation of the cost thereof.

NOTE: Parties are requested, where practicable, to file copies of documents or exhibits to be used at hearings.

By Order of the Board,
P. F. BAILLARGEON,
Secretary.

J.-Armand Dugas

NOTAIRE — NOTARY

STE.-GENEVIEVE,

Co. Jacques-Cartier, Qué.

Tél.: Pointe-Claire 2283

▼▼

Ste.-Geneviève, le 3 avril 1939.

A

MM. Narcisse Lalande.
J. Avila Proulx.
Zotique Rivard.
Patrick Cuddihy.
Alfred St. Cyr.
Hector Cousineau.
Avila Brunet.
Armand Dubreuil.
Edmond Lavigne.
Camille Cousineau.

Cher Monsieur,

J'ai reçu de la Commission des Transports du Canada, un avis d'audition de la cause des traverses à niveau à Beaconsfield et à Strathmore.

La Commission siégera en la Chambre No: 24 au Vieux Palais de Justice à Montréal, mardi le 11 avril 1939, à 10 heures du matin, pour entendre les suggestions à faire par les intéressés.

Je crois que ces deux questions intéressent notre Municipalité et que vous devriez y être présent, vu qu'il s'agira de la répartition du coût de ces travaux et qui retombera probablement pour une partie sur les Municipalités intéressées.

Votre tout dévoué,

Sec.-Trés. C.M.C.J.C.

JAD/GP